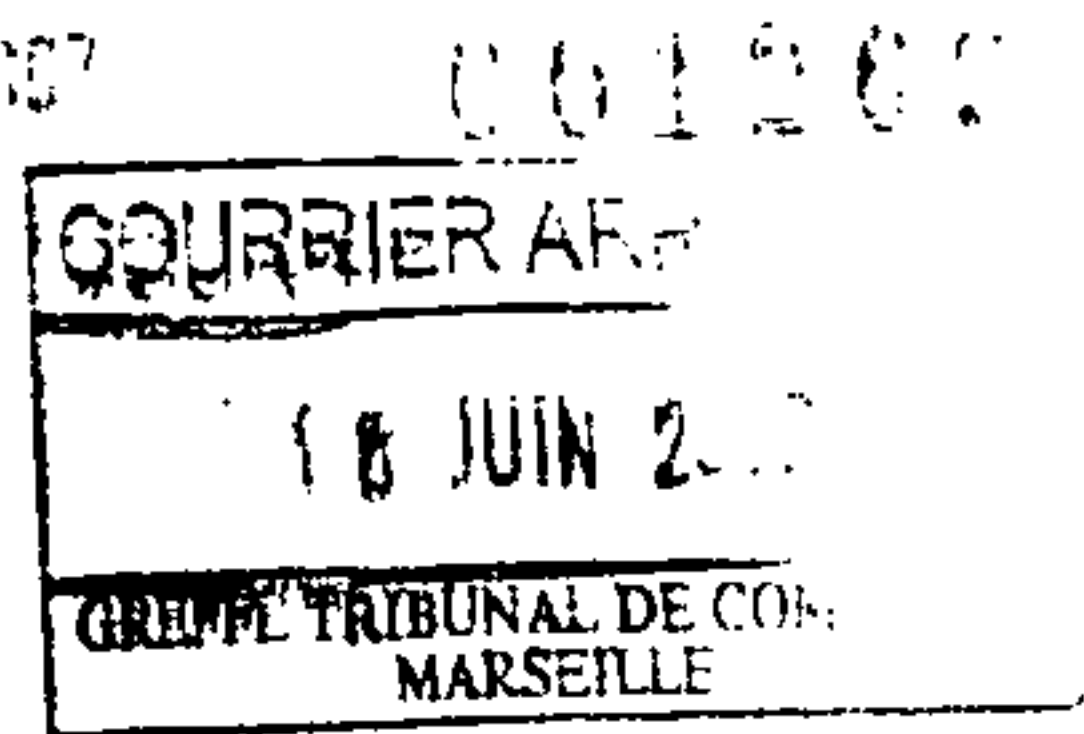




EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA
VILLE DE MARSEILLE ARRONDISSEMENT
DUDIT CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHÔNE.



REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Le soussigné

Pierre MASSA
demeurant 27 rue de Pologne 13010 MARSEILLE

Agissant en qualité de Gérant de la société PIERRE MASSA, société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 31 rue de Pologne, 13010 MARSEILLE,
immatriculée sous le numéro 444 796 163 RCS MARSEILLE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société PIERRE MASSA envisage de procéder à une augmentation de son capital social
par la voie de l'apport d'un fonds de commerce d'expertise comptable par Monsieur Pierre
MASSA.

Cet apport peut être évalué globalement à 91 040 euros sous réserve des vérifications prévues
par la loi.

Est jointe à la présente requête une note descriptive des apports, de l'apporteur et de la société
bénéficiaire.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en
application des dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce et 25 du décret du
23 mars 1967, Monsieur Hervé de CAMBIAIRE, Commissaire aux apports ayant pour
mission :

- d'apprécier et évaluer un apport consenti par Monsieur Pierre MASSA,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des
associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes
réglementaires.



Fait à MARSEILLE
Le 14 Juin 2007

La Gérance

**APPORT EN NATURE A LA SOCIETE PIERRE MASSA
NOTE ANNEXE A LA REQUETE
PRESENTEE PAR LA SOCIETE PIERRE MASSA**

I - DESCRIPTION DES APPORTS

Ils concernent un fonds de commerce d'expertise comptable exploité au 27 rue de Pologne pour lequel Monsieur Pierre MASSA est immatriculé à l'INSEE à titre d'entrepreneur individuel soumis au régime fiscal des BNC sous le numéro 403 404 080 00018 et sont effectués conformément aux règles déontologiques de la profession.

II - APPORTEUR

Monsieur Pierre MASSA, Expert Comptable
demeurant 27 rue de Pologne 13010 MARSEILLE

Activité : Expertise comptable
Chiffre d'affaires : 181 580 euros

III - SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT

Société PIERRE MASSA
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros ayant son siège social 31 rue de Pologne 13010 MARSEILLE, dont le numéro d'identification est 444 796 163 RCS MARSEILLE.

Activité : Expertise comptable
Chiffre d'affaires : 92 947 euros
Capitaux propres : 20 368 euros
Total du bilan : 111 162 euros



ORDONNANCE

NOUS, Denis VIANO, Vice-Président du Tribunal de Commerce de MARSEILLE, assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les causes y énoncées,

VU l'article L.223-9 du Code de Commerce et l'article 25 du décret du 23 mars 1967,

DESIGNONS :

Monsieur Jean-Marc EYSSAUTIER,
Commissaire aux Comptes,
Demeurant Rotonde du MAIL, 35 avenue Paul SIRVENT, 13380 Plan de Cuques en qualité de Commissaire aux Apports, ayant pour mission de vérifier, sous sa responsabilité, l'apports d'un fonds de commerce d'expertise comptable qui doit être faits par :

- Monsieur Pierre MASSA, Expert Comptable, demeurant 27 rue de Pologne-13010 MARSEILLE

à

- La Société PIERRE MASSA, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 euros ayant son siège social 31 rue de Pologne, 13010 MARSEILLE, dont le numéro d'identification est 444 796 163 RCS MARSEILLE et d'en dresser rapport,

DISONS que les actes constitutifs seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce territorialement compétent, conformément au décret du 30 mai 1984,

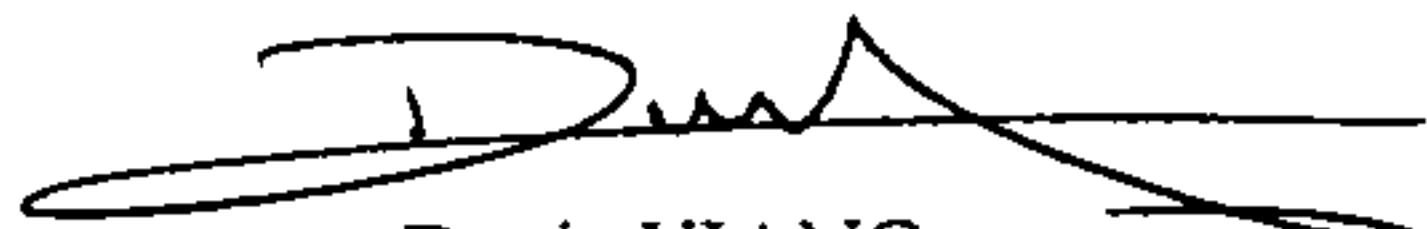
LAISSONS les dépens à la charge du requérant,

DISONS qu'il nous en sera référé en cas de difficultés,

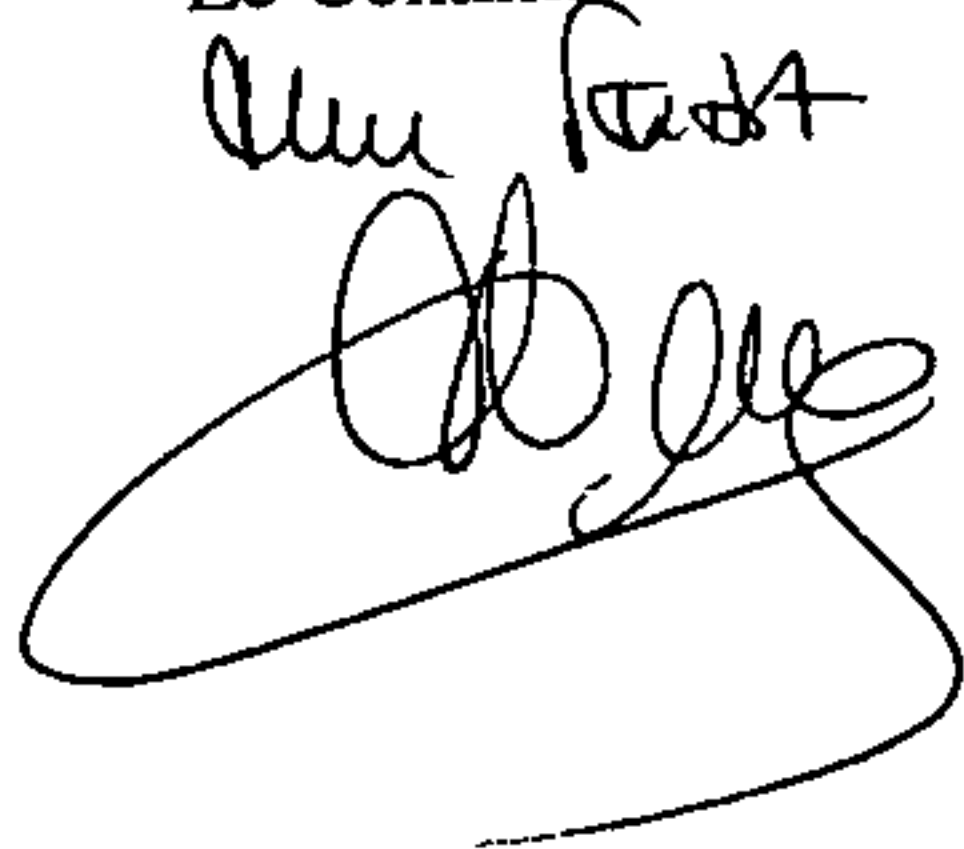
ORDONNONS le dépôt de la présente au Greffe de notre tribunal.

Fait à MARSEILLE, le 27 juin 2007.

LE VICE-PRESIDENT.


Denis VIANO

Le Commis Greffier



Pour EXPEDITION conforme
délivrée le :

02 JUL 2007
Pour la S.E.L.A.R.L.
P/Un Greffier Associé

